



Paris, le 8 décembre 2020

Monsieur le Ministre,

**ELISABETH
DOINEAU**

**SÉNATRICE DE
LA MAYENNE**

Par un courrier en date du 12 novembre 2020, cosigné par 63 sénateurs, j'attirais votre attention sur les nombreux « Oubliés du Ségur » qui se retrouvent exclus des procédures de revalorisations adoptées lors du Ségur de la Santé.

Je dressais alors une liste longue, quoique non exhaustive, de ces professionnels percevant ces différences de traitement comme des injustices.

Depuis ce courrier, la liste s'est encore étendue. Dernièrement, ce sont les praticiens des centres de lutte contre le cancer (CLCC) qui s'émeuvent de leur mise à l'écart des revalorisations salariales. Faut-il rappeler que les cancers sont la première cause de mortalité en France ? Nous devons reconnaître leur engagement à la hauteur des enjeux.

Aussi, je réitère mon invitation à ce que vous engagiez publiquement le dialogue avec les professionnels n'ayant pu bénéficier des mesures prises lors du Ségur de la Santé afin d'aboutir à une solution commune satisfaisante.

En espérant que ma demande trouvera un écho positif, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sincères salutations.



Cosignataires :

- Philippe Bonnacarrère, sénateur du Tarn
- Alain Cazabonne, sénateur de Gironde
- Patrick Chauvet, sénateur de la Seine-Maritime
- Bernard Delcros, sénateur du Cantal
- Yves Détraigne, sénateur de la Marne
- Alain Duffourg, sénateur du Gers
- Françoise Férat, sénatrice de la Marne
- Philippe Folliot, sénateur du Tarn
- Catherine Fournier, sénatrice du Pas-de-Calais
- Françoise Gatel, sénatrice d'Ille-et-Vilaine
- Jean Hingray, sénateur des Vosges
- Annick Jacquemet, sénatrice du Doubs
- Claude Kern, sénateur du Bas-Rhin
- Michel Laugier, sénateur des Yvelines
- Jacques Le Nay, sénateur du Morbihan
- Valérie Létard, sénatrice du Nord
- Pierre-Antoine Levi, sénateur de Tarn-et-Garonne
- Jean-François Longeot, sénateur du Doubs
- Pascal Martin, sénateur de la Seine-Maritime
- Jean-Pierre Moga, sénateur de Lot-et-Garonne
- Catherine Morin-Desailly, sénatrice de la Seine-Maritime
- Louis-Jean de Nicolaÿ, sénateur de la Sarthe
- Sonia de la Provôté, sénatrice du Calvados
- Evelyne Perrot, sénatrice de l'Aube
- Denise Saint-Pé, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques
- Nadia Sollogoub, sénatrice de la Nièvre
- Jean-Marie Vanlerenberghe, sénateur du Pas-de-Calais
- Dominique Verien, sénatrice de l'Yonne
- Sylvie Vermeillet, sénatrice du Jura